



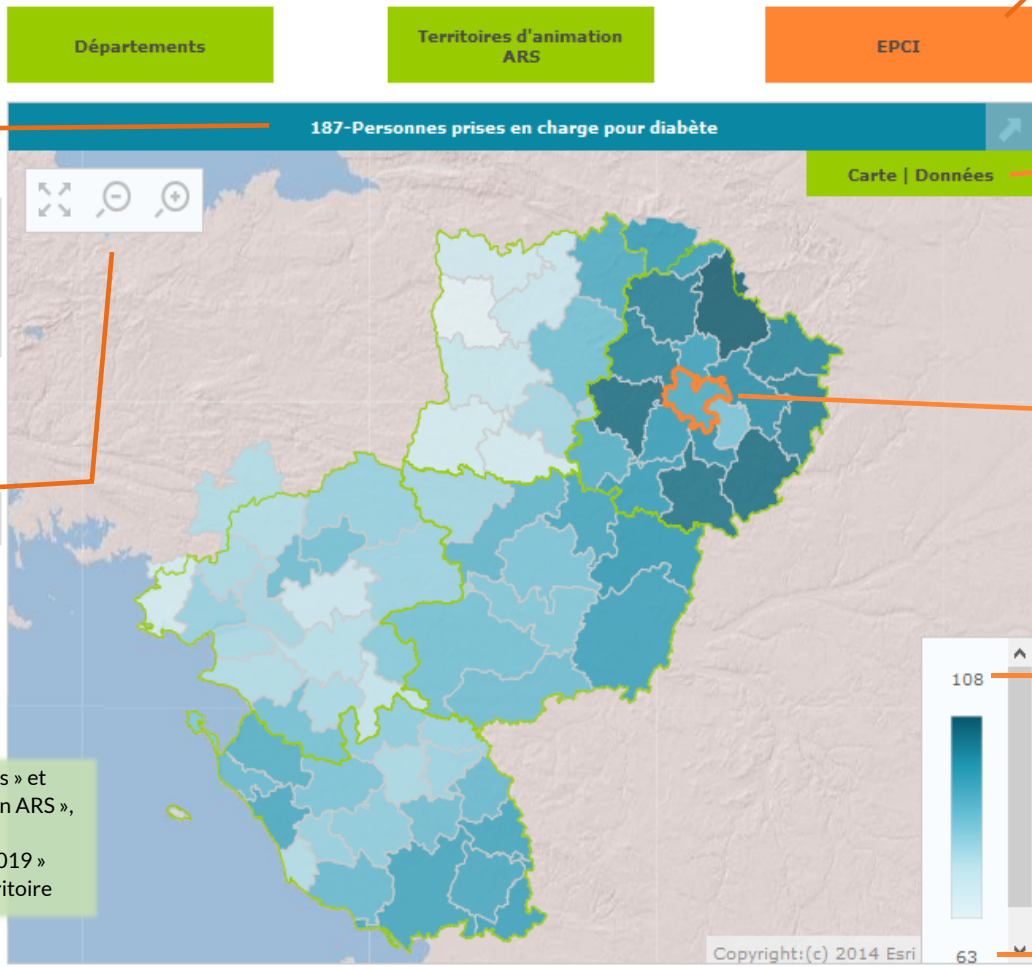
250 indicateurs régulièrement actualisés sur la **démographie**, l'**environnement social et physique**, l'**état de santé**, l'**offre de soins et d'accompagnement** en Pays de la Loire, sélectionnés et produits par l'ARS et par l'ORS.

3 niveaux géographiques d'interrogation : EPCI, territoires d'animation de l'ARS, départements.

<http://instant-atlas.santepaysdelaloire.com/PISSTER/index.html>



3 niveaux géographiques d'interrogation proposés



En orange, niveau géographique sélectionné

Affichage indicateur sous forme de carte ou tableau

Numéro et libellé de l'indicateur (celui cartographié est précisé en colonne C6, tableau de droite)

Zoom carte

Territoire sélectionné

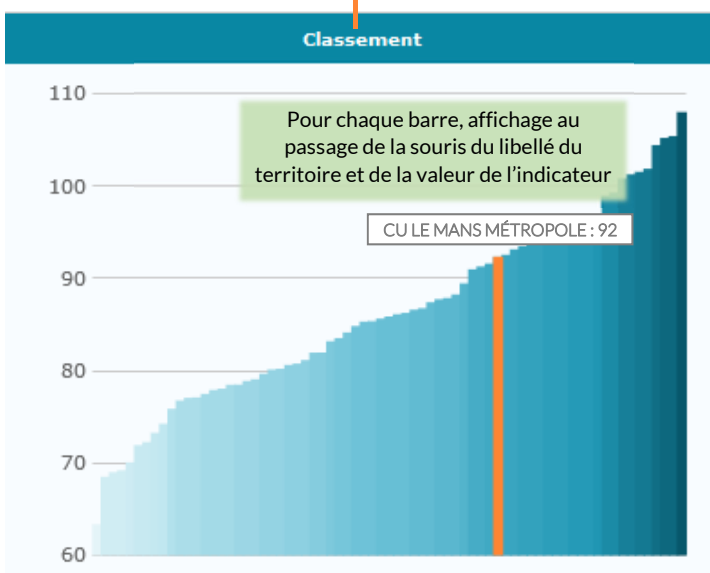
Pour « Départements » et « Territoires d'animation ARS », accéder au pdf « Diagnostic santé 2019 » en cliquant sur le territoire

Valeur maximale pour le niveau géographique étudié

Valeur minimale

Valeurs de l'indicateur (C6) pour l'ensemble des territoires, ordonnées par ordre croissant

Légende tableau de droite (cf. précisions page 4)



- Situation du territoire *
- Situation significativement plus favorable que la moy. nationale
- Situation non significativement différente de la moy. nationale
- Situation significativement moins favorable que la moy. nationale
- ▲ Hausse marquée
- ▲ Hausse modérée
- ▼ Baisse modérée
- ▼ Baisse marquée
- ➔ Relative stabilité
- | Pays de la Loire
- | France métropolitaine
- Q0-Q1
- Q1-Q3
- Q3-Q4

Téléchargement du mode d'emploi

Précisions méthodologiques

Copie du lien hypertexte

Correspondance territoires/communes
Fichier excel

Ensemble des valeurs des indicateurs PISSTER
Fichier excel

Mode d'emploi | Sources, méthode | Partager | Zonage | Télécharger les données

Libellé du territoire

CU LE MANS MÉTROPOLE

Cliquer sur l'indicateur pour voir sa représentation cartographique

				Indicateur cartographié et de comparaison						
- / +	Libellé (C1-C2)	Effectif (C3)	Taux (C4)	Évolution annuelle (C5)	Indicateur (C6)	Pays de la Loire (C9)	France métrop. (C10)	Min. (C7)	Comparaison	Max. (C8)
	Numéro et libellé de l'indicateur	Effectif de personnes, décès, professionnels...	Taux brut	Évolution en taux de croissance annuel moyen	Valeur territoire étudié	Valeur régionale	Valeur nationale	Valeur minimale pour le niveau géographique étudié	Graphique avec positionnement des territoires par rapport à la moyenne nationale	Valeur maximale pour le niveau géographique étudié
	Afficher/masquer indicateurs									

▶ F1- PRINCIPAUX PROBLÈMES DE SANTÉ / Cancers										
▶ F2- PRINCIPAUX PROBLÈMES DE SANTÉ / Maladies cardiovasculaires										
▼ F3- PRINCIPAUX PROBLÈMES DE SANTÉ / Diabète										
187-Personnes prises en charge pour diabète	10 362	5,1	nc	92	84	100	63			108
▶ F4- PRINCIPAUX PROBLÈMES DE SANTÉ / Maladies de l'appareil respiratoire										
▼ F7- PRINCIPAUX PROBLÈMES DE SANTÉ / Troubles mentaux et du comportement, suicide										
194-Personnes prises en charge pour troubles mentaux et du comportement	8 640	5,0	nc	132	93	100	59			157
195-Personnes ayant un traitement psychotrope, hors pathologies	18 193	10,6	nc	111	99	100	83			117
199-Mortalité par suicide	48	0,2	→	157	132	100	81			255
▶ G1 - OFFRE DE SOINS ET ACCOMPAGNEMENT / Soins de premier recours										
▶ G2 - OFFRE DE SOINS ET ACCOMPAGNEMENT / Personnes en situation de handicap										
▶ G3 - OFFRE DE SOINS ET ACCOMPAGNEMENT / Personnes âgées										
DÉFINITION de l'indicateur cartographié (Cf. Aide pour précisions et précautions d'interprétation)										
187-Personnes prises en charge pour diabète (au moins 3 délivrances d'antidiabétiques oraux ou d'insuline au cours d'une année - 2015 ou 2016 -, ou au moins une hospitalisation pour diabète ou complication d'un diabète sur la période 2015-2016, ou ALD en cours pour diabète en 2016), tous régimes : Effectif (C3) Taux brut, % (C4) Indice comparatif, base 100 : France métrop. (C6). Source : SNDS-DCIR (Cnam).										

Définition et source de l'indicateur cartographié, précisions concernant les données présentées dans les colonnes

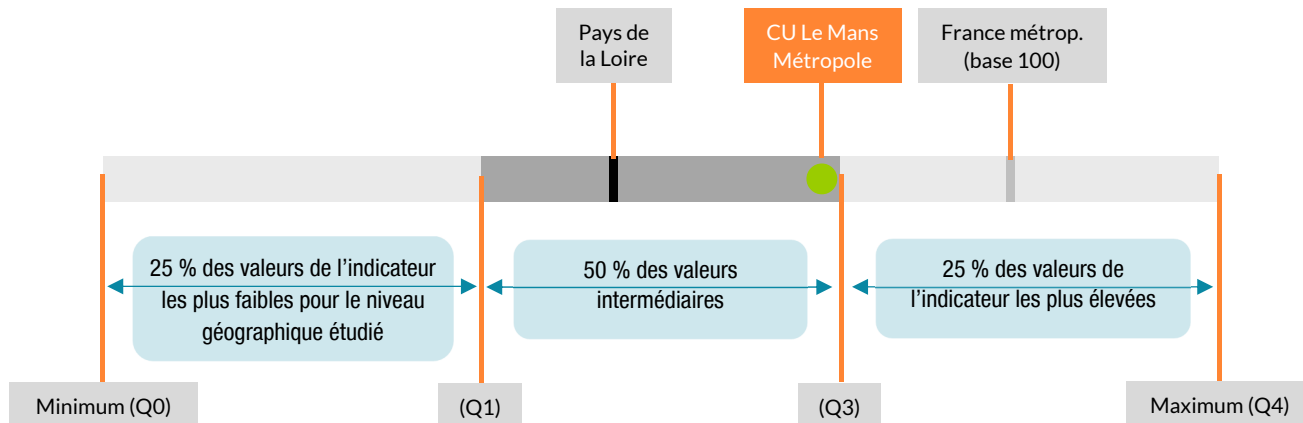




Comment lire un indicateur ?

► Exemple : indicateur 187 « Personnes prises en charge pour diabète » pour l'EPCI « CU Le Mans Métropole »

Effectif (C3)	Taux (C4)	Évolution annuelle (C5)	Indicateur (C6)	Pays de la Loire (C9)	France métrop. (C10)	Min. (C7)	Comparaison	Max. (C8)
10 362	5,1 %	nc	92	84	100	63		108



► Au sein de la CU Le Mans Métropole, 10 362 personnes sont prises en charge pour un diabète (C3), soit 5,1 % des habitants de ce territoire (C4).

► L'évolution du taux de personnes prises en charge pour un diabète (C5) n'a pas été calculée (nc).

► L'indicateur cartographié est un indice comparatif (IC) de prise en charge (C6 à C10).

Il s'agit d'un rapport en base 100 du nombre observé de personnes prises en charge dans la zone géographique étudiée au nombre de personnes qui serait obtenu si les taux de personnes pour chaque classe d'âge dans cette zone étaient identiques aux taux de France métropolitaine.

Il permet de comparer à la moyenne nationale la fréquence des personnes prises en charge pour un diabète dans la CU Le Mans Métropole, en contrôlant les effets d'une éventuelle différence de structure par âge.

L'IC France étant par définition égal à 100 (C10), un **IC de 92** pour la CU Le Mans métropole (C6) signifie une fréquence de personnes prises en charge pour diabète **inférieure de 8 % à la moyenne nationale**, à structure par âge identique.

La pastille verte ● signifie que **cet écart** avec la moyenne nationale est statistiquement significatif. La situation de la CU Le Mans Métropole pour cet indicateur est donc **significativement plus favorable que la moyenne nationale**.

Contact

► ARS Pays de la Loire · Direction de l'Appui à la Transformation et de l'Accompagnement, Département Veille, Observation et Analyses · 02.49.10.42.88 · ars-pdl-voa@ars.sante.fr

► ORS Pays de la Loire · 02.51.86.05.60 · accueil@orspaysdelaloire.com